

*Ce document n'a pas valeur officielle*

**CODIFICATION ADMINISTRATIVE DE  
L'ARRANGEMENT EN VUE DE LA RECONNAISSANCE  
MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

**ENTRE**

**Pour le Québec :**

**L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC**

**ET**

**Pour la France :**

**LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR DE FRANCE**

**ET**

**LE CONSEIL NATIONAL DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES  
DE FRANCE**

**CODIFICATION ADMINISTRATIVE DE  
L'ARRANGEMENT EN VUE DE LA RECONNAISSANCE  
MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES  
DES INGÉNIEURS**

---

**ENTRE**

Au Québec :

**L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC (OIQ);**

Ci-après appelé l'« autorité compétente québécoise »,

**ET**

En France :

**La COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR DE FRANCE (CTI);**

**ET**

**Le CONSEIL NATIONAL DES INGÉNIEURS ET DES  
SCIENTIFIQUES DE FRANCE (CNISF);**

Ci-après appelés les « autorités compétentes françaises »,

**PRÉAMBULE**

**CONSIDÉRANT** l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (ci-après appelée l'« Entente ») signée le 17 octobre 2008;

**CONSIDÉRANT** que le 3 juin 2006, d'une part le Conseil canadien des ingénieurs (CCI) et d'autre part, la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) et le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF) ont conclu un Accord de reconnaissance réciproque sur l'exercice de la profession d'ingénieur;

**CONSIDÉRANT** que le 3 juin 2006, l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF) concluaient une entente comprenant tous les attendus, clauses et annexes de l'Accord de reconnaissance réciproque sur l'exercice de la profession d'ingénieur, conclu avec le CCI;

**CONSIDÉRANT** que l'habilitation et l'accréditation des programmes de génie sont des éléments clés à la base de l'exercice de la profession d'ingénieur au Québec et en France;

**CONSIDÉRANT** que les programmes habilités et accrédités respectivement par l'OIQ et la CTI mènent à l'obtention de diplômes substantiellement équivalents;

**CONSIDÉRANT** que chaque partie reconnaît la qualité des ingénieurs formés dans le cadre des programmes habilités par l'OIQ et de ceux agréés par la CTI;

**CONSIDÉRANT** que la profession d'ingénieur n'est pas réglementée en France, mais l'est au Québec;

**CONSIDÉRANT** que l'OIQ, la CTI et la CNISF ont coopéré afin de faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles de la profession d'ingénieur au Québec et en France en s'inspirant de la procédure commune prévue à l'annexe I de l'Entente;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de conclure une nouvelle entente pour intégrer les discussions des parties sur les processus de reconnaissance des qualifications professionnelles au Québec et en France;

**CONSIDÉRANT** que la reconnaissance des qualifications professionnelles des ingénieurs diplômés est d'un intérêt mutuel;

**EN CONSÉQUENCE, LES AUTORITÉS COMPÉTENTES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

#### **ARTICLE 1 – OBJET**

Le présent arrangement en vue de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles a pour objet de faciliter cette reconnaissance de la profession d'ingénieur au Québec et en France.

#### **ARTICLE 2 – PORTÉE**

Le présent arrangement s'applique aux personnes physiques qui en font la demande et qui,

Sur le territoire du Québec :

- a) sont titulaires d'une aptitude légale d'exercer la profession d'ingénieur au Québec; et
- b) ont obtenu un titre de formation délivré par une autorité reconnue ou désignée par le Québec:

Sur le territoire de la France, sont ingénieurs diplômés d'une institution habilitée par arrêté ministériel, après accréditation par la CTI et en porte le titre.

## **ARTICLE 3 – PRINCIPES DIRECTEURS**

Les principes directeurs du présent arrangement sont :

- a) la protection du public, notamment la protection de la santé et de la sécurité du public;
- b) le maintien de la qualité des services professionnels;
- c) le respect des normes relatives à la langue française;
- d) l'équité, la transparence et la réciprocité; et
- e) l'effectivité de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

## **ARTICLE 4 – DÉFINITIONS**

Aux fins du présent arrangement, on entend par :

### **4.1 « Demandeur »**

Personne physique qui fait une demande de reconnaissance de ses qualifications professionnelles à l'autorité compétente du territoire d'accueil.

### **4.2 « Aptitude légale d'exercer »**

Permis ou tout autre acte requis pour exercer la profession d'ingénieur dont la délivrance est subordonnée à des dispositions législatives, réglementaires ou administratives.

### **4.3 « Titre de formation »**

Tout diplôme, certificat, attestation et autre titre délivré par une autorité reconnue désignée par le Québec ou la France en vertu de ses dispositions législatives, réglementaires ou administratives sanctionnant une formation acquise dans le cadre d'un processus autorisé au Québec ou en France.

En France, une personne obtient le titre d'ingénieur diplômé au terme d'un programme d'études habilité par la CTI. Seules les personnes diplômées au terme de ces programmes d'études peuvent porter le titre d'ingénieur diplômé. La notion d'autorisation d'exercer est inexistante, la profession n'étant pas réglementée.

Au Québec, une personne obtient un grade de « Bachelier(ère) en génie » au terme d'un programme d'études en génie délivré par une université ou une école de génie agréée par l'OIQ. L'autorisation d'exercer la profession d'ingénieur est un permis d'exercice délivré par l'OIQ.

L'OIQ et la CTI ont reconnu le caractère globalement équivalent des titres de formation et des champs de pratique par des visites réciproques dans les institutions d'enseignement en génie, vérifications qui se font périodiquement depuis 2003.

## **ARTICLE 5 – MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'UTILISATION DU TITRE POUR LE DEMANDEUR VOULANT EXERCER LA PROFESSION D'INGÉNIEUR EN FRANCE**

Les titulaires d'un diplôme reconnu dans le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels (décret 1139-83) qui ont obtenu au Québec le droit d'exercer la profession d'ingénieur et dûment inscrits à l'Ordre des ingénieurs du Québec sont autorisés à porter en France le titre d'ingénieur diplômé, le titre devant être obligatoirement suivi du nom de l'institution d'enseignement et porter mention de l'État où cet établissement est situé.

Ces ingénieurs peuvent porter le titre « Ingénieur diplômé » et obtenir, conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 mai 2011, une attestation auprès de la Direction de l'enseignement supérieur, Bureau des écoles supérieures, Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Ils peuvent également être admis comme ID(E) « Ingénieur diplômé dans un pays étranger », dans le Répertoire français des ingénieurs, CNISF, en transmettant :

- une copie authentique de son acte de naissance;
- une copie du titre de formation obtenu;
- une copie du permis délivré par l'OIQ;
- une indication des renseignements professionnels à inscrire dans le répertoire.

Après admission, l'ingénieur devra adhérer à une association de référence du répertoire de son choix, dans la mesure où elle est membre du CNISF et remplir les formalités d'admission de l'association. L'inscription au Répertoire français du CNISF se fait avec le concours de l'association de référence.

*Article modifié par l'avenant du 9 juillet 2012 [alinéas 1 et 2]*

## **ARTICLE 6 : CONDITIONS DE L'OBTENTION DE L'APTITUDE LÉGALE D'EXERCER LA PROFESSION D'INGÉNIEUR AU QUÉBEC**

**6.1.** Les conditions permettant au demandeur d'obtenir la reconnaissance de ses qualifications professionnelles, au Québec, en vue d'exercer la profession d'ingénieur sont les suivantes :

- 1° Être autorisé à porter, sur le territoire de la France, un titre d'ingénieur diplômé et avoir obtenu un titre de formation au terme d'un programme d'étude français accrédité par la CTI et agréé par l'autorité compétente québécoise. La liste de ces programmes se trouve à l'annexe II.
- 2° Accomplir, selon le cas, l'une des mesures de compensation suivantes :
  - a) Pour le demandeur qui exerce déjà, en France ou ailleurs, la profession d'ingénieur depuis deux ans, acquérir sur le territoire canadien une expérience professionnelle en génie d'un an sous la

direction et la surveillance immédiate d'un ingénieur détenteur d'un permis d'exercer de l'autorité compétente québécoise ou d'une autorisation légale d'exercer la profession d'ingénieur dans une autre province canadienne ou un autre territoire canadien.

- b) Pour tout autre demandeur, acquérir, en France ou ailleurs, une expérience professionnelle en génie de deux ans de même que, sur le territoire canadien, une expérience professionnelle en génie d'un an sous la direction et la surveillance immédiate d'un ingénieur détenteur d'un permis d'exercer de l'autorité compétente québécoise ou d'une autorisation légale d'exercer la profession d'ingénieur dans une autre province canadienne ou un autre territoire canadien.

Tout ou partie de la durée de cette expérience de deux ans peut être acquise, en sus de l'expérience d'un an, sur le territoire canadien dans les conditions de l'alinéa précédent.

Pour l'application du paragraphe 2°, aux fins du calcul de la période pendant laquelle le demandeur a exercé la profession d'ingénieur, les stages en entreprise suivis pendant les études ainsi que les périodes professionnelles incluses en vertu du supplément au diplôme, de même que les stages en entreprise et les périodes professionnelles effectués après l'obtention du diplôme seront prises en compte par l'autorité compétente québécoise; de plus, l'exigence d'une année d'expérience en territoire canadien s'ajoute à l'obligation de posséder deux années d'expérience en France ou ailleurs.

- 3° réussir un examen imposé par l'autorité compétente québécoise, d'une durée d'au plus trois heures, portant sur la pratique professionnelle de l'ingénieur au Québec sous ses aspects déontologiques, éthiques et juridiques.

**6.2.** Le demandeur ayant satisfait aux conditions prévues au paragraphe 1° de l'article 6.1 pourra, en vertu d'un permis restrictif temporaire émis en application de l'article 42.1 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), exercer les activités professionnelles déterminées par l'autorité compétente québécoise suivant les conditions que cette dernière détermine, en attendant que le demandeur satisfasse aux autres conditions prévues aux paragraphes 2° et 3° de l'article 6.1.

**6.3.** Le demandeur ayant satisfait aux conditions prévues à l'article 6.1 et aux modalités prévues à l'article 6.4 se voit délivrer, par l'autorité compétente québécoise, un permis d'exercice de la profession d'ingénieur.

**6.4.** Le demandeur doit, en plus des conditions prévues à l'article 6.1, faire parvenir à l'autorité compétente québécoise sa demande de permis par écrit avec le paiement des frais d'étude de son dossier prescrits conformément au paragraphe 8° de l'article 86.0.1 du Code des professions. Il joint également :

a) Pour l'obtention du permis restrictif temporaire :

- 1) Un formulaire dûment complété de demande du permis restrictif temporaire;

- 2) Une copie certifiée conforme d'un document faisant preuve de son identité;
  - 3) Une copie certifiée conforme de son titre de formation ainsi que le supplément au diplôme ou tout autre document attestant que la formation a été suivie au terme d'un programme d'études français habilité conformément au paragraphe 1° de l'article 6.1 et visé par l'annexe II;
  - 4) Un formulaire d'attestation d'expérience professionnelle en génie fourni par l'autorité compétente québécoise, signé par chacun de ses employeurs précédents afin qu'ils puissent y attester de la durée de l'expérience professionnelle en génie et une description détaillée de chacune des expériences;
  - 5) Une copie certifiée conforme de toute décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 45 du Code des professions dont il fait ou a fait l'objet ainsi qu'une déclaration du demandeur certifiant, qu'à sa connaissance, aucune instance pouvant donner lieu à condamnation ou sanction susceptible d'avoir des conséquences sur son inscription à l'autorité compétente québécoise n'est en cours à son encontre;
  - 6) Les frais exigés pour la délivrance du permis.
- b) Pour l'obtention du permis :
- 1) Un formulaire dûment complété de demande de permis;
  - 2) l'attestation d'expérience en territoire canadien émise par l'évaluateur de l'autorité compétente québécoise;
  - 3) les frais exigés pour la délivrance du permis.

*Article remplacé par l'avenant du 9 juillet 2012*

## **ARTICLE 7 – DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

### **a) En France :**

7.1 Les demandes de reconnaissance des qualifications professionnelles doivent être adressées à :

- pour les demandes d'inscription au Répertoire français du Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France, au CNISF, 7, rue de Lamennais, 75008 Paris. Courriel [fbilin@cnisf.fr](mailto:fbilin@cnisf.fr)
- pour la délivrance d'une attestation d'Ingénieur Admis par l'État au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Enseignement Supérieure, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05.

### **b) Au Québec :**

7.2 Les demandes de reconnaissance des qualifications professionnelles doivent être adressées à :

Ordre des ingénieurs du Québec  
À l'attention du Service de l'admission  
Gare Windsor, bureau 350  
1100, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2S2

## **ARTICLE 8 – RECOURS POUR LE RÉEXAMEN DES DÉCISIONS**

Au Québec, le demandeur peut adresser une demande de réexamen à l'Ordre des ingénieurs du Québec, en l'adressant au point de contact désigné pour le Québec, à l'article 9 du présent arrangement.

En France, le demandeur peut adresser une demande de réexamen au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 1 rue Descartes, 75005 Paris. En cas de refus, il peut saisir par écrit le Tribunal Administratif de Paris.

*Article modifié par l'avenant du 9 juillet 2012 [ajout du 2<sup>e</sup> alinéa]*

## **ARTICLE 9 – COLLABORATION ENTRE LES AUTORITÉS COMPÉTENTES**

Les autorités compétentes québécoise et françaises collaborent étroitement et se prêtent une assistance mutuelle afin de faciliter l'application et le bon fonctionnement du présent arrangement.

Aux fins de l'arrangement, les autorités compétentes québécoise et françaises désignent les personnes suivantes à titre de points de contact:

### **Pour la France :**

Monsieur Jean-François COMBE  
Chargé de mission à la CTI  
34, avenue du Général de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Courriel : [jeanfcombe@orange.fr](mailto:jeanfcombe@orange.fr)

### **Pour le Québec :**

Monsieur André Rainville, ing.  
Directeur général  
Ordre des ingénieurs du Québec  
À l'attention du Service de l'admission  
Gare Windsor, bureau 350  
1100, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2S2  
Courriel : [dirgen@oiq.qc.ca](mailto:dirgen@oiq.qc.ca)



## **ARTICLE 10 – INFORMATION**

Les autorités compétentes québécoise et françaises conviennent de rendre accessibles aux demandeurs les informations pertinentes relatives au statut de leur demande de reconnaissance des qualifications professionnelles, sous réserve de la législation en matière de protection des renseignements personnels.

## **ARTICLE 11 – PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Les autorités compétentes québécoise et françaises assurent la protection des renseignements personnels qu'elles échangent dans le respect de la législation sur la protection des renseignements qui leur est applicable sur le territoire de la France et du Québec.

## **ARTICLE 12 – CIRCULATION**

Les dispositions relatives à l'entrée, au séjour et à l'emploi des étrangers sur les territoires respectifs de la France et du Québec, conformément à la législation en vigueur sur leurs territoires respectifs, ne sont pas affectées par le présent arrangement

## **ARTICLE 13 – MISE EN OEUVRE**

Dans le respect de leurs compétences et de leurs pouvoirs, les autorités compétentes québécoise et françaises s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les engagements pris dans le présent arrangement afin d'assurer l'effectivité de la reconnaissance des qualifications professionnelles des demandeurs.

Les autorités compétentes québécoise et françaises informent périodiquement leur point de contact respectif des démarches qu'elles entreprennent à cette fin et informent le Secrétariat du Comité de toute difficulté dans la mise en œuvre du présent arrangement.

Les autorités compétentes québécoise et françaises transmettent copie du présent arrangement au Comité bilatéral.

Les autorités compétentes québécoise et françaises produisent annuellement au Secrétariat du Comité un bilan sur la mise en œuvre de l'arrangement.

## **ARTICLE 14 – MODIFICATION ET RÉSILIATION**

Le présent arrangement, y compris toute annexe, peut être modifié par consentement écrit des parties.

Pour suivre l'évolution des métiers de l'ingénierie, l'autorité compétente québécoise et la CTI s'engagent à une révision annuelle de l'arrangement et, le cas échéant, à procéder à tout amendement requis dans les 90 jours suivant la

réception par l'autorité compétente québécoise de la liste à jour des programmes publiés par le ministère de l'Enseignement supérieur ou suivant la réception, par l'autorité compétente française, d'un avis concernant toute modification à la liste des programmes donnant droit au permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec en vertu du Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels (décret 1139-83 du 1<sup>er</sup> juin 1983 (1983, G.O. 2, 2877) et ses modifications ultérieures).

À cette fin, la CTI s'engage à transmettre à l'OIQ la liste visée à l'alinéa précédent, dès sa publication annuelle par le ministère de l'Enseignement supérieur. De même, l'OIQ s'engage à transmettre à la CTI toute modification pertinente au règlement sur les diplômes dès son entrée en vigueur.

Une partie peut résilier le présent arrangement en transmettant aux autres parties, par courrier certifié ou recommandé, un avis écrit à l'adresse indiquée en page 2. La résiliation prend effet cent quatre-vingts (180) jours après l'envoi de l'avis de résiliation. Les droits des ingénieurs québécois et français qui ont fait l'objet d'une reconnaissance en vertu du présent arrangement ne sont pas affectés par la résiliation de celui-ci.

*Article modifié par l'avenant du 9 juillet 2012 [ajout des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> alinéas]*

## **ARTICLE 15 – INTERPRÉTATION**

Le présent arrangement annule et remplace toute convention antérieure entre les parties concernant la reconnaissance mutuelle des qualifications et la mobilité des ingénieurs.

## Annexe I

### Loi sur les ingénieurs (X.R.Q., c. 1-9) - extraits -

#### EXERCICE DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

Champ de la pratique.

2. Les travaux de la nature de ceux ci-après décrits constituent le champ de la pratique de l'ingénieur:

- a) les chemins de fer, les voies publiques, les aéroports, les ponts, les viaducs, les tunnels et les installations reliés à un système de transport, dont le coût excède 3 000 \$;
- b) les barrages, les canaux, les havres, les phares et tous les travaux relatifs à l'amélioration, à l'aménagement ou à l'utilisation des eaux;
- c) les travaux électriques, mécaniques, hydrauliques, aéronautiques, électroniques, thermiques, nucléaires, métallurgiques, géologiques ou miniers ainsi que ceux destinés à l'utilisation des procédés de chimie ou de physique appliquée;
- d) les travaux d'aqueduc, d'égout, de filtration, d'épuration, de disposition de déchets ou autres travaux du domaine du génie municipal dont le coût excède 1 000 \$;
- e) - les fondations, la charpente et les systèmes électriques ou mécaniques des édifices dont le coût excède 100 000 \$ et des édifices publics au sens de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics (chapitre S-3);
- f) les constructions, accessoires à des travaux de génie et dont la destination est de les abriter;
- g) les fausses charpentes et autres ouvrages temporaires utilisés durant la réalisation de travaux de génie civil;
- h) la mécanique des sols nécessaire à l'élaboration de travaux de génie;
- i) les ouvrages ou équipements industriels impliquant la sécurité du public ou des employés.

Actes constituant l'exercice de la profession.

3. L'exercice de la profession d'ingénieur consiste à faire, pour le compte d'autrui, l'un ou l'autre des actes suivants, lorsque ceux-ci se rapportent aux travaux de l'article 2 :

- a) donner des consultations et des avis;
- b) faire des mesurages, des tracés, préparer des rapports, calculs, études, dessins, plans, devis, cahiers des charges;
- c) inspecter ou surveiller les travaux.

## Annexe II

### Liste des programmes d'études français habilités après accréditation par la CTI dans un domaine de génie au sens de la Loi sur les ingénieurs (L.R.Q., c. I-9) et agréés par l'OIQ.

#### ANNEXE II PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ

no.	ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ	SPÉCIALITÉ	Codage DOMAINE
1	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Marseille		UNIF
2	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Marseille de l'université Aix-Marseille-I	spécialité génie industriel et informatique	INDU
3	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Marseille de l'université Aix-Marseille-I	spécialité mécanique et énergétique	MECA
4	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Marseille de l'université Aix-Marseille-I	spécialité microélectronique et télécommunications	ELEC
5	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Marseille de l'université Aix-Marseille-I	spécialité génie civil	CIVI
6	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy de l'université Aix-Marseille-II	spécialité génie biologique (formation commune avec l'université Aix-Marseille-I)	BIOL
7	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy de l'université Aix-Marseille-II	spécialité génie biomédical	BIOL
8	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy de l'université Aix-Marseille-II	spécialité informatique	INFO
9	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy de l'université Aix-Marseille-II	spécialité réseaux et multimédia	INFO
10	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy de l'université Aix-Marseille-II	spécialité matériaux	META
11	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics	spécialité ouvrages d'art	CIVI
12	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics	spécialité infrastructures et géotechnique	CIVI
13	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Compiègne	spécialité génie biologique	BIOL
14	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Compiègne	spécialité génie des procédés	CHIM
15	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Compiègne	spécialité mécanique	MECA
16	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Compiègne	spécialité informatique	INFO
17	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Compiègne	spécialité systèmes urbains	UNIF
18	Ingénieur diplômé de l'École supérieure de chimie organique et minérale		CHIM
19	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais	spécialité géologie	GEOL
20	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en électronique électrotechnique d'Amiens		ELEC
21	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques		UNIF
22	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques	spécialité mécanique	MECA
23	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard	spécialité automatique électrotechnique et informatique industrielle	ELEC
24	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard	spécialité systèmes de production	INDU
25	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard	spécialité informatique	INFO
26	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard	spécialité mécanique	MECA
27	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard	spécialité génie électrique	ELEC
28	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté de l'université de Besançon	spécialité instrumentation et techniques biomédicales	BIOL
29	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux		CHIM

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
30	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux	spécialité matériaux	META
31	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique informatique et radiocommunications de Bordeaux	spécialité électronique	ELEC
32	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique informatique et radiocommunications de Bordeaux	spécialité informatique	INFO
33	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique informatique et radiocommunications de Bordeaux	spécialité télécommunications	ELEC
34	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique informatique et radiocommunications de Bordeaux	spécialité réseaux et systèmes d'information	INFO
35	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des aliments de l'université Bordeaux-I		ALIM
36	Ingénieur diplômé de l'École supérieure de technologie des biomolécules de Bordeaux de l'université Bordeaux-II		BIOL
37	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau	spécialité génie des procédés	CHIM
38	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau	spécialité énergétique	UNIF
39	Ingénieur diplômé de l'université de Pau	spécialité bâtiment et travaux publics	CIVI
40	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des technologies industrielles avancées		UNIF
41	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	spécialité électronique et physique appliquée	ELEC
42	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	spécialité informatique	INFO
43	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	spécialité matériaux-chimie	UNIF
44	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	spécialité génie industriel	INDU
45	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	spécialité matériaux et mécanique	MECA
46	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de Cherbourg de l'université de Caen		UNIF
47	Ingénieur diplômé de l'université de Caen	spécialité agroalimentaire	ALIM
48	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen		CIVI
49	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon		CHIM
50	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand		CHIM
51	Ingénieur diplômé de l'Institut français de mécanique avancée		MECA
52	Ingénieur diplômé de l'Institut français de mécanique avancée	spécialité génie industriel	INDU
53	Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand-II	spécialité génie biologique	BIOL
54	Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand-II	spécialité génie civil	CIVI
55	Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand-II	spécialité génie électrique	ELEC
56	Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand-II	spécialité génie physique	PHYS
57	Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand-II	spécialité systèmes de production	INDU
58	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'informatique de modélisation et de leurs applications de l'université Clermont-Ferrand-II		INFO
59	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon de l'université de Dijon		ALIM
60	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux de l'université de Dijon	spécialité matériaux	META

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
61	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux de l'université de Dijon	spécialité informatique et électronique	INFO
62	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université de Dijon		MECA
63	Ingénieur diplômé de l'université de Dijon	spécialité génie industriel	INDU
64	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble	spécialité management technologique	INDU
65	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'électrochimie et d'électrometallurgie de Grenoble		META
66	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble		ELEC
67	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure de génie industriel		INDU
68	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'hydraulique et de mécanique de Grenoble		CIVI
69	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble		ELEC
70	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble		UNIF
71	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble	spécialité informatique et systèmes d'information	INFO
72	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure de physique de Grenoble		PHYS
73	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône- Alpes	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
74	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône- Alpes	spécialité informatique et réseau	INFO
75	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône- Alpes, en partenariat avec ITII Dauphiné-Vivaraïis	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
76	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble	spécialité télécommunications	ELEC
77	Ingénieur diplômé de l'École française de papeterie et des industries graphiques	spécialité imprimerie transformation	SPEC
78	Ingénieur diplômé de l'École française de papeterie et des industries graphiques	spécialité papeterie	SPEC
79	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry	spécialité instrumentation automatique informatique	INFO
80	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry	spécialité mécanique-matériaux	MECA
81	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry	spécialité environnement bâtiment énergie	CIVI
82	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry	spécialité mécanique productique	INDU
83	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité géotechnique	GEOL
84	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité informatique industrielle et instrumentation	INFO
85	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
86	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité prévention des risques	SPEC
87	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité réseaux informatiques et communication multimédia	INFO
88	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité matériaux	META
89	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	spécialité technologies de l'information pour la santé	INFO
90	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Lille		UNIF
91	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Lille	spécialité génie industriel et	INDU

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
		entrepreneurial	
92	Ingénieur diplômé – l'institut de génie informatique et industriel – de l'École centrale de Lille	spécialité génie informatique et industriel	INFO
93	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles		SPEC
94	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Lille		CHIM
95	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique et électronique de l'université de Valenciennes	spécialité informatique et automatique	UNIF
96	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique et électronique de l'université de Valenciennes	spécialité mécanique et énergétique	MECA
97	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique et électronique de l'université de Valenciennes	spécialité mécatronique	MECA
98	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique et électronique de l'université de Valenciennes	spécialité mécanique	UNIF
99	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique et électronique de l'université de Valenciennes	spécialité génie électrique et informatique industrielle	ELEC
100	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité génie informatique et statistique	INFO
101	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité génie civil	CIVI
102	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité informatique microélectronique automatique	INFO
103	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité instrumentation scientifique	ELEC
104	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité mécanique	MECA
105	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité matériaux	META
106	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité agroalimentaire	ALIM
107	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité production	INDU
108	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	spécialité production (en convention avec l'université du Littoral)	INDU
109	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai		UNIF
110	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai	spécialité productique	INDU
111	Ingénieur diplômé de TELECOM Lille 1		INFO
112	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs du Pas-de-Calais		INDU
113	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille		INFO
114	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de céramique industrielle		META
115	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'université de Limoges	spécialité électronique et télécommunications	ELEC
116	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'université de Limoges	spécialité matériaux	META
117	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'université de Limoges	spécialité mécatronique	MECA
118	Ingénieur diplômé de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges		INFO
119	Ingénieur diplômé de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges	spécialité informatique	INFO
120	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Lyon		UNIF
121	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne	spécialité génie mécanique	MECA
122	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne	spécialité génie civil	CIVI

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
123	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité génie civil et urbanisme	CIVI
124	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité génie électrique	ELEC
125	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité génie énergétique et environnement	UNIF
126	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité génie mécanique	MECA
127	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité génie industriel	INDU
128	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité informatique	INFO
129	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité sciences et génie des matériaux	META
130	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	spécialité télécommunications	ELEC
131	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des techniques avancées de l'université de Saint- Etienne	spécialité électronique et optique	ELEC
132	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des techniques avancées de l'université de Saint- Etienne	spécialité imagerie numérique et vision	ELEC
133	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des techniques avancées de l'université de Saint- Etienne	spécialité télécommunications et réseaux	ELEC
134	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des techniques avancées de l'université de Saint- Etienne	spécialité optique	PHYS
135	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur de Lyon l'université Lyon-I	spécialité mécanique	MECA
136	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences techniques de l'ingénieur de Lyon l'université Lyon-I	spécialité matériaux	META
137	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences techniques de l'ingénieur de Lyon l'université Lyon-I	spécialité systèmes industriels	INDU
138	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences techniques de l'ingénieur de Lyon l'université Lyon-I	spécialité informatique	INFO
139	Ingénieur diplômé de l'École nationale des travaux publics de l'Etat		CIVI
140	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne	spécialité génie industriel	INDU
141	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne	spécialité génie industriel	INDU
142	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
143	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne	spécialité microélectronique et applications	ELEC
144	Ingénieur diplômé de l'École supérieure chimie physique électronique de Lyon	spécialité chimie-génie des procédés	CHIM
145	Ingénieur diplômé de l'École supérieure chimie physique électronique de Lyon	spécialité électronique	ELEC
146	Ingénieur diplômé de l'École supérieure chimie physique électronique de Lyon	spécialité informatique et réseaux communication	INFO
147	Ingénieur diplômé de l'École catholique d'arts et métiers de Lyon		UNIF
148	Ingénieur diplômé de l'École catholique d'arts et métiers de Lyon	spécialité mécanique	MECA
149	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	spécialité informatique	INFO
150	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	spécialité microélectronique et automatique	ELEC
151	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	spécialité sciences et technologies des industries alimentaires	ALIM
152	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	spécialité matériaux	META
153	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	spécialité mécanique	MECA



**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
154	Ingénieur diplômé du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	spécialité industries agroalimentaires des régions chaudes	ALIM
155	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès		UNIF
156	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles des mines d'Alès	spécialité informatique réseaux	INFO
157	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles des mines d'Alès	spécialité conception management de la construction	CIVI
158	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz		UNIF
159	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz	spécialité mécanique et production en convention avec l'université de Metz	MECA
160	Ingénieur diplômé de l'École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux de l'Institut national polytechnique de Lorraine		META
161	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Nancy de l'Institut national polytechnique de Lorraine	spécialité matériaux et gestion de production	UNIF
162	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Nancy de l'Institut national polytechnique de Lorraine	spécialité ingénierie de la conception	MECA
163	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Nancy de l'Institut national polytechnique de Lorraine	spécialité ingénierie de la conception	MECA
164	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'Institut national polytechnique de Lorraine	spécialité industries alimentaires	ALIM
165	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique de l'Institut national polytechnique de Lorraine		UNIF
166	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de géologie de l'Institut national polytechnique de Lorraine		GEOL
167	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des systèmes industriels de l'Institut national polytechnique de Lorraine		UNIF
168	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Institut national polytechnique de Lorraine		CHIM
169	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Institut national polytechnique de Lorraine	spécialité génie chimique	CHIM
170	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Nancy-I		BOIS
171	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'informatique et applications de Lorraine de l'université Nancy-I		INFO
172	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy de l'université Nancy-I		UNIF
173	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz		CIVI
174	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Nantes		UNIF
175	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Nantes	spécialité mécanique	MECA
176	Ingénieur diplômé de l'École centrale de Nantes	spécialité bâtiment et travaux publics	CIVI
177	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	spécialité génie électrique	ELEC
178	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	spécialité sciences des matériaux	META
179	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	spécialité électronique et technologies numériques	ELEC
180	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	spécialité informatique	INFO
181	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	spécialité thermique énergétique	MECA
182	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	spécialité génie civil	CIVI
183	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans de l'université du Mans		UNIF
184	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers	spécialité génie des systèmes industriels	INDU
185	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires		ALIM
186	Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique, informatique et réseaux		INFO
187	Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique	spécialité sécurité et prévention des risques	SPEC

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
188	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'électronique de l'Ouest		ELEC
189	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'électronique de l'Ouest	spécialité informatique industrielle	INFO
190	Ingénieur diplômé de l'École supérieure du bois		BOIS
191	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des matériaux du Mans		META
192	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nice	spécialité informatique	INFO
193	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nice	spécialité électronique	ELEC
194	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nice	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
195	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nice	spécialité génie biologique	BIOL
196	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'université de Toulon	spécialité ingénierie marine	SPEC
197	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'université de Toulon	spécialité matériaux	META
198	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'université de Toulon	spécialité télécommunications	ELEC
199	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon		INFO
200	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
201	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs du Val de Loire		UNIF
202	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges	spécialité maîtrise des risques industriels	UNIF
203	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges	spécialité sécurité et technologies informatiques	INFO
204	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université d'Orléans	spécialité mécanique et énergétique	MECA
205	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université d'Orléans	spécialité électronique et optique	ELEC
206	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université d'Orléans	spécialité génie civil	CIVI
207	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université d'Orléans	spécialité production	INDU
208	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Tours	spécialité électronique et systèmes de l'énergie électrique	ELEC
209	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Tours	spécialité mécanique et conception des systèmes	MECA
210	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Tours	spécialité informatique	INFO
211	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Tours	spécialité informatique industrielle	INFO
212	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers		MECA
213	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	spécialité génie électrique et automatique	ELEC
214	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	spécialité éclairage acoustique et climatisation	SPEC
215	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	spécialité énergétique	MECA
216	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	spécialité génie civil	CIVI
217	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels		UNIF
218	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Troyes	spécialité systèmes d'informatique et télécommunications	ELEC
219	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Troyes	spécialité systèmes industriels	INDU
220	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Troyes	spécialité systèmes mécaniques	MECA
221	Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Troyes	spécialité matériaux	META
222	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Brest		UNIF
223	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
224	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	spécialité systèmes et réseaux de communications	INFO
225	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	spécialité génie civil et urbain	CIVI
226	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	spécialité génie mécanique et automatique	UNIF

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
227	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	spécialité informatique	INFO
228	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	spécialité matériaux et nanotechnologies	META
229	Ingénieur diplômé de l'université de Brest	spécialité agroalimentaire	ALIM
230	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'université Rennes-I	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
231	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'université Rennes-I	spécialité logiciel et système informatique	INFO
232	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'université Rennes-I	spécialité optronique	PHYS
233	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation supérieure en informatique et communication de l'université Rennes-I		UNIF
234	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'université de Bretagne-Sud	spécialité génie industriel	INDU
235	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'université de Bretagne-Sud	spécialité mécatronique	MECA
236	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'université de Bretagne-Sud	spécialité informatique	INFO
237	Ingénieur diplômé de l'École navale		SPEC
238	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement		UNIF
239	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement	spécialité mécanique et électronique	UNIF
240	Ingénieur diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr		UNIF
241	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne		ELEC
242	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne	spécialité réseaux et télécommunications	INFO
243	Ingénieur diplômé de l'École Louis de Broglie		INDU
244	Ingénieur diplômé de l'École Louis de Broglie	spécialité génie industriel	INDU
245	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Brest		INFO
246	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Brest		UNIF
247	Ingénieur diplômé de l'université de la Réunion	spécialité agroalimentaire	ALIM
248	Ingénieur diplômé de l'université de la Réunion	spécialité informatique et télécommunications	INFO
249	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen	spécialité architecture des systèmes d'information	INFO
250	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen	spécialité chimie et procédés	CHIM
251	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen	spécialité énergétique et propulsion	MECA
252	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen	spécialité mécanique	MECA
253	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen	spécialité maîtrise des risques industriels	UNIF
254	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen	spécialité génie civil en convention avec l'université du Havre	CIVI
255	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'université du Havre		INDU
256	Ingénieur diplômé de l'université du Havre	spécialité mécanique et production	MECA
257	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en génie électrique		ELEC
258	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité génie civil	CIVI
259	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité génie climatique et énergétique	MECA

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
260	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité génie électrique	ELEC
261	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité génie mécanique	MECA
262	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité mécatronique	MECA
263	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité plasturgie	CHIM
264	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité mécanique	MECA
265	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	spécialité génie climatique et énergétique	MECA
266	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse	spécialité informatique et réseaux	INFO
267	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse	spécialité mécanique	MECA
268	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse	spécialité systèmes et signaux	ELEC
269	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des sciences appliquées pour l'ingénieur de l'université de Mulhouse	spécialité textile et fibres	SPEC
270	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des sciences appliquées pour l'ingénieur de l'université de Mulhouse	spécialité systèmes de production	INDU
271	Ingénieur diplômé de l'École et observatoire des sciences de la Terre de l'université Strasbourg-I		GEOL
272	Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg de l'université Strasbourg-I		CHIM
273	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique de Strasbourg de l'université Strasbourg-I		PHYS
274	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique de Strasbourg de l'université Strasbourg-I	spécialité informatique industrielle	INFO
275	Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes		UNIF
276	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité génie chimique	CHIM
277	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité génie des procédés	CHIM
278	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité génie industriel	INDU
279	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité matériaux	META
280	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique d'électronique d'informatique d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité électronique	ELEC
281	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique d'électronique d'informatique d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité génie électrique et automatique	ELEC
282	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique d'électronique d'informatique d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité mécanique des fluides	MECA
283	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique d'électronique d'informatique d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité informatique et mathématiques appliquées	INFO
284	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique d'électronique d'informatique d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse	spécialité télécommunications et réseaux	ELEC
285	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité automatique et électronique	ELEC

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
286	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité génie biochimique	BIOL
287	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité génie civil	CIVI
288	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité génie des procédés	CHIM
289	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité informatique	INFO
290	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité génie mécanique	MECA
291	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité génie physique	PHYS
292	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité réseaux et télécommunications	INFO
293	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	spécialité génie des systèmes industriels	INDU
294	Ingénieur diplômé du Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi- Pyrénées Jean-François Champollion	spécialité informatique	INFO
295	Ingénieur SUPAERO diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace		UNIF
296	Ingénieur ENSICA diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace		UNIF
297	Ingénieur diplômé de l'École nationale de l'aviation civile		UNIF
298	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux		UNIF
299	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité chimie	CHIM
300	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité construction et aménagement	CIVI
301	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité électronique automatique	ELEC
302	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité énergétique	MECA
303	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité informatique	INFO
304	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité mesure-analyse	SPEC
305	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité matériaux	META
306	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité mécanique	MECA
307	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité sciences et techniques du vivant	BIOL
308	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité électronique et télécommunications	ELEC
309	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité génie électrique	ELEC
310	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité mécanique	MECA
311	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité maintenance de véhicules	MECA
312	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité bâtiment et travaux publics	CIVI
313	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité mécanique	MECA
314	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité automatique et informatique industrielle	INFO
315	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité techniques de construction	CIVI
316	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité matériaux	META
317	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité production	INDU
318	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité bâtiment et travaux publics	CIVI
319	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité génie industriel	INDU
320	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers		UNIF
321	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers	spécialité génie industriel	INDU
322	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers	spécialité mécanique	MECA
323	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers	spécialité travaux publics	CIVI
324	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers	spécialité mécanique	MECA
325	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers en convention avec l'université de Reims	spécialité mécanique	MECA
326	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Paris		CHIM
327	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité agroalimentaire	ALIM
328	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité électronique et informatique	ELEC

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
329	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité matériaux	META
330	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité robotique	MECA
331	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité sciences de la terre	GEOL
332	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité génie mécanique	MECA
333	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
334	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	spécialité industries agricoles et alimentaires	ALIM
335	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de techniques avancées		UNIF
336	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris		UNIF
337	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers et l'université Paris-VII	spécialité fluides et énergie	MECA
338	Ingénieur diplômé de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris	spécialité génie urbain	CIVI
339	Ingénieur diplômé de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris		UNIF
340	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles		UNIF
341	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	spécialité génie industriel	INDU
342	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	spécialité génie électrique	ELEC
343	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	spécialité maintenance	UNIF
344	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	spécialité génie industriel	INDU
345	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	spécialité bâtiment et travaux publics	CIVI
346	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	spécialité génie industriel	INDU
347	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles		UNIF
348	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles en convention avec l'université Montpellier-II et le Conservatoire national des arts et métiers	spécialité bâtiment et travaux publics	CIVI
349	Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles en convention avec l'université Montpellier-II et le Conservatoire national des arts et métiers	spécialité électronique	ELEC
350	Ingénieur diplômé de l'École centrale d'électronique		UNIF
351	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'informatique électronique automatique		INFO
352	Ingénieur diplômé de l'École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie	spécialité bâtiment	CIVI
353	Ingénieur diplômé de l'École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie	spécialité mécanique-électricité	UNIF
354	Ingénieur diplômé de l'École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie	spécialité travaux publics	CIVI
355	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'électronique de Paris		UNIF
356	Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers		UNIF
357	Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers	spécialité mécanique et automatique	MECA
358	Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers	spécialité mécanique et automatique	MECA
359	Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers	spécialité mécanique et automatique	MECA
360	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de mécanique de Paris		MECA
361	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de mécanique de Paris	spécialité génie industriel	INDU
362	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de mécanique de Paris et de l'École supérieure de fonderie et de forge	spécialité fonderie et forge	META
363	Ingénieur diplômé de l'université Paris-XII en convention avec l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique	spécialité biosciences	BIOL
364	Ingénieur diplômé de l'université Paris-XIII	spécialité informatique	INFO
365	Ingénieur diplômé de l'université Paris-XIII	spécialité matériaux	META
366	Ingénieur diplômé de l'université Paris-XIII	spécialité télécommunications et réseaux	ELEC
367	Ingénieur diplômé de l'université Paris-XIII	spécialité mesures et contrôles qualité	ELEC

**ANNEXE II  
PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

<b>no.</b>	<b>ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Codage DOMAINE</b>
368	Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée	spécialité informatique et réseaux	INFO
369	Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée	spécialité mécanique	MECA
370	Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée	spécialité maintenance et fiabilité des processus industriels	UNIF
371	Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée	spécialité génie civil	CIVI
372	Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée	spécialité image multimédia audiovisuel et communication	INFO
373	Ingénieur diplômé de l'École nationale des sciences géographiques		GEOM
374	Ingénieur diplômé de l'École française d'électronique et d'informatique		INFO
375	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan		CIVI
376	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique		UNIF
377	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications		UNIF
378	Ingénieur diplômé de l'École spéciale de mécanique et d'électricité		UNIF
379	Ingénieur diplômé de l'École pour l'informatique et les techniques avancées		INFO
380	Ingénieur diplômé de l'École centrale des arts et manufactures		UNIF
381	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications		ELEC
382	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	spécialité électronique et informatique industrielle	ELEC
383	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise		INFO
384	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	spécialité informatique	INFO
385	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines	spécialité informatique	INFO
386	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines	spécialité mécatronique	MECA
387	Ingénieur diplômé de l'université Paris-X en convention avec l'Institut supérieur de mécanique de Paris	spécialité mécanique	MECA
388	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation d'ingénieurs de l'université Paris-XI	spécialité électronique	ELEC
389	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation d'ingénieurs de l'université Paris-XI	spécialité matériaux	META
390	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation d'ingénieurs de l'université Paris-XI	spécialité informatique	INFO
391	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation d'ingénieurs de l'université Paris-XI	spécialité optronique	PHYS
392	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation d'ingénieurs de l'université Paris-XI	spécialité génie électrique	ELEC
393	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique		UNIF
394	Ingénieur diplômé de l'Institut national des télécommunications		ELEC
395	Ingénieur diplômé de l'École de biologie industrielle		UNIF
396	Ingénieur diplômé de l'École internationale des sciences du traitement de l'information		UNIF
397	Ingénieur diplômé de l'EPF (École polytechnique féminine)		UNIF
398	Ingénieur diplômé de l'École d'électricité production et des méthodes industrielles		UNIF
399	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'électricité		ELEC
400	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile		MECA
401	Ingénieur diplômé de l'Institut d'optique théorique et appliquée		PHYS
402	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci		UNIF
403	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en modélisation mathématique et mécanique de l'université Bordeaux-I		MATH

**ANNEXE II**  
**PROGRAMME D'ÉTUDES FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OIQ**

no.	ÉCOLES HABILITÉES À DÉLIVRER UN TITRE D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ	SPÉCIALITÉ	Codage DOMAINE
404	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'université de Limoges	spécialité eau et environnement	ENVI
405	Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	spécialité sciences et technologies de l'eau	ENVI
406	Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'université de Toulon	spécialité calcul scientifique	MATH
407	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	spécialité eau et environnement	ENVI
408	Ingénieur diplômé de l'École des métiers de l'environnement		ENVI
409	Ingénieur diplômé de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg		ENVI
410	Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	spécialité sciences et technologies nucléaires	ENER
411	Ingénieur diplômé de l'université Paris-XIII	spécialité énergétique	ENER
412	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires		ENER

*Annexe II ajoutée par l'avenant du 9 juillet 2012*